

C. Situation des provisions

Donner la situation détaillée des crédits engagés au titre des dépenses permanentes et des dépenses sur le marché.

D. Récapitulation des provisions

a) Fonctionnement

Crédit de l'article (dotation ou délégation)

Crédit engagé

Crédit disponible théorique

Factures arriérées non engagées

Dépenses consommées non facturées

Crédit réellement disponible

b) Dépenses communes

Mêmes situations que pour le fonctionnement

c) Autres dépenses : dépenses tirées des recettes extrabudgétaires

Mêmes situations que pour le fonctionnement

Paragraphe 2 – Livres comptables

1° Carnets de bons d'engagement

Annotation : donner les références précises des carnets de bons épuisés et celles des carnets de bons en service

Le décret demande d' « énumérer tous les bons d'engagement (ou de commandes), ouverts ou non laissés par l'agent sortant pour toute sa gestion ; faire apparaître les carnets manquants des gestions antérieures et de la gestion de l'agent sortant ».

2° Registre des créanciers (sommier des dépenses)

Indiquer s'il est tenu et s'il est à jour

3° Registre des marchés

Indiquer s'il est tenu et s'il est à jour